

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF355

présenté par
Mme Regol, Mme Arrighi, M. Iordanoff, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Thierry, M. Bayou,
Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière,
Mme Laernoès, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi,
M. Taché et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 35
ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Police nationale	50 000 000	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	50 000 000
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La formation des agents de police est essentielle à l'établissement d'un lien de confiance entre police et population, essentiel en démocratie. Or, alors même que des embauches de nouveaux agents sont prévues, le PLF 2024 prévoit une baisse de 31 % du budget dédié à la formation des policières et des policiers, soit près de 14 millions d'euros en moins. Les écologistes souhaitent au contraire augmenter les crédits dédiés à cette formation en atteignant les 80 millions pour l'année

2024.

Il est par conséquent proposé un transfert en AE et CP de 50 millions d'euros de l'action « Soutien aux acteurs de la sécurité civile » du programme « Sécurité civile » vers la sous-action « Formation » de l'action « Commandement, ressources humaines et logistique » du programme « Police nationale ».

Il est évidemment proposé au Gouvernement de lever le gage afin de ne pas priver la sécurité civile de moyens dont elle a urgemment besoin.